■ Kruido SA, en liquidation, à Carouge (GE), commerce de biens mobiliers et immobiliers, prise de participations à des sociétés financières, commerciales, industrielles et immobilières; opérations fiduciaires (FOSC du 19.02.1999, p. 1160). La dissolution de la société est révoquée par décision de l'assemblée générale du 03.05.2002. Par conséquent, la raison sociale redevient: Kruido SA. But modifié: commerce de biens mobiliers et immobiliers, prise de participations à des sociétés financières, commerciales, industrielles et immobilières. Conversion des 50 actions de CHF 1'000, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives. Capital-actions: CHF 50'000, entièrement libéré, divisé en 50 actions de CHF 1'000, nominatives. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Nouveaux statuts du 03.05.2002. J.A. Pinoesch n'est plus liquidatrice. Bulliard Mireille, de Genève, à Lancy, est administrateur unique avec signature individuelle. Journal no 4834 du 07.05.2002 (00467430 / CH-660.0.805.997-6)